

Dijon, le 8 avril 2020

à Madame la Rectrice de l'académie de Dijon

Madame la rectrice,

Comme vous le signalez dans votre communication aux personnels du CTA, le Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a décidé qu'aucune classe ne pourrait fermer dans les communes de zones rurales de moins de 5 000 habitants, sans l'accord du Maire.

Conformément à ces mesures relatives à l'évolution du cadre d'organisation de la prochaine rentrée scolaire dans le 1er degré, une dotation supplémentaire de 50 postes a été attribué à notre académie.

Il s'agit d'une dotation en lien avec l'évolution voulue par monsieur le ministre. Or cette évolution touche majoritairement nos départements ruraux que sont la Nièvre (3 communes seulement de plus de 5000 habitants) et l'Yonne (4 communes seulement de plus de 5000 habitants)

La répartition proposée de ces moyens entre les 4 départements nous semble incompréhensible et injuste envers le département de la Nièvre qui se retrouve avec le P/E augmentant le moins. Certes, il a aussi le P/E le plus élevé mais vous savez bien que c'est la conséquence de la ruralité, inhérent à tout département rural.

Nous demandons que la dotation de la Nièvre soit revue et ramenée à 0.

Nous nous inquiétons de la dégradation du dialogue social dans notre académie. Nous savons que les chiffres de la dotation supplémentaire ont été transmis à vos services dès vendredi 3 avril. Vous ne l'avez communiqué aux OS que mardi après-midi. Il a fallu attendre ce mercredi 8 avril à 17h pour avoir officiellement la répartition, alors qu'elle était connue des DASEN dès lundi soir.

Le CTA nous semble être le lieu approprié pour échanger sur ces choix dans un dialogue social respectueux des personnels et de leurs conditions de travail. Nous demandons donc la convocation d'un CTA en urgence avec à l'ordre du jour la carte scolaire premier degré. Les CTSD et CDEN n'ont pas la compétence de se prononcer sur la répartition de la dotation, seul le CTA a compétence pour le faire.

Veillez agréer, Mme la Rectrice, nos salutations distinguées et soyez assurée de notre attachement au service public d'éducation.

Yann ROUSSET,
Secrétaire général du Sgen-CFDT Bourgogne

